



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090383

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/08/2025 18H55 C:005120 I:00867
V/REF : 1224
V/Appel du Samedi 30/08/2025 a 18H55

SDC 'Griffon'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0049
IMMEUBLE : LE GRIFFON -49(Cop)
13, RUE DU GRIFFON
.
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 08 Septembre 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N° 13, APPEL DE MME REZKALLAH, *0617290630*
MOTIF : PAS D'ECLAIRAGE DANS LES PARTIES COMMUNES

/ LU 01/09/25 A 06H26-
RECU APPEL DE MR MARTY (CADRE) QUI SIGNALE QUE LA GRILLE D'ACCES A
L'IMMEUBLE EST SIGNALEE BLOQUEE CE MATIN CE QUI NECESSITE UN NOUVEAU
DEPLACEMENT EN URGENCE POUR RAISON DE SECURITE SACHANT QUE L'ANOMALIE
ELECTRIQUE OCCASIONE EGALEMENT UN ARRET DES CHAUDIERES
MR MARTY PRECISE QUE L'IMMEUBLE FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RENOVATIONS
ELECTRIQUES CE QUI PEUT ETRE LIE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 30/08/2025 A 20H45 :
OUVERTURE PORTE GAINTE TECHNIQUE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA
SERRURE.
REMISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DES COMMUNS.
CONTROLE MAINTIEN.

LE 01/09 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
NOUS CONSTATONS QUE LE PORTILLON EST OUVERT, MAIS QUE LA PORTE D'ACCES
EST FERMEE

L'IMMEUBLE EST EN TRAVAUX ET QU'UN OUVRIER SUR PLACE A OUVERT LA PORTE
A NOTRE PERSONNEL
ELECTRICITE RETABLIE A L'ARRIVEE DE NOTRE PERSONNEL

NOUS AVONS DONC LAISSE LE PORTILLON OUVERT POUR PERMETTRE AUX OUVRIERS
SUR PLACE LE DECHARGEMENT DU LEUR MATERIEL

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CD AB Email envoyé le 05/09/25 a 11H13 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET
DT AB Email envoyé le 01/09/25 a 15H32 M. A. SELLAMI

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1		Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80	100,80
1,75	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	1	63,00	110,25
1,75	WE0009-35 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	124,58
1,50	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	3	63,00	94,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	1	22,68	22,68
1,00	Cylindre(s) EURO 30/30 VARIE (3 clefs)	1	50,68	50,68
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	3	22,68	22,68
TOTAL H.T.				526,17
T.V.A. a 10,00%				52,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>578,78</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090383

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/08/2025 18H55 C:005120 I:00867
V/REF : 1224
V/Appel du Samedi 30/08/2025 a 18H55

SDC 'Griffon'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0049
IMMEUBLE : LE GRIFFON -49(Cop)
13, RUE DU GRIFFON
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 08 Septembre 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N0 13, APPEL DE MME REZKALLAH, *0617290630*

MOTIF : PAS D'ECLAIRAGE DANS LES PARTIES COMMUNES

/ LU 01/09/25 A 06H26-

RECU APPEL DE MR MARTY (CADRE) QUI SIGNALE QUE LA GRILLE D'ACCES A
L'IMMEUBLE EST SIGNALEE BLOQUEE CE MATIN CE QUI NECESSITE UN NOUVEAU
DEPLACEMENT EN URGENCE POUR RAISON DE SECURITE SACHANT QUE L'ANOMALIE
ELECTRIQUE OCCASIONE EGALEMENT UN ARRET DES CHAUDIERES
MR MARTY PRECISE QUE L'IMMEUBLE FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RENOVATIONS
ELECTRIQUES CE QUI PEUT ETRE LIE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 30/08/2025 A 20H45 :
OUVERTURE PORTE GAINTE TECHNIQUE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA
SERRURE.
REMISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DES COMMUNS.
CONTROLE MAINTIEN.

LE 01/09 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
NOUS CONSTATONS QUE LE PORTILLON EST OUVERT, MAIS QUE LA PORTE D'ACCES
EST FERMEE

L'IMMEUBLE EST EN TRAVAUX ET QU'UN OUVRIER SUR PLACE A OUVERT LA PORTE
A NOTRE PERSONNEL
ELECTRICITE RETABLIE A L'ARRIVEE DE NOTRE PERSONNEL

NOUS AVONS DONC LAISSE LE PORTILLON OUVERT POUR PERMETTRE AUX OUVRIERS
SUR PLACE LE DECHARGEMENT DU LEUR MATERIEL

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CD AB Email envoyé le 05/09/25 a 11H13 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET
DT AB Email envoyé le 01/09/25 a 15H32 M. A. SELLAMI

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1		Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80	100,80
1,75	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	1	63,00	110,25
1,75	WE0009-35 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19	124,58
1,50	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	3	63,00	94,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	1	22,68	22,68
1,00	Cylindre(s) EURO 30/30 VARIE (3 clefs)	1	50,68	50,68
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	3	22,68	22,68
TOTAL H.T.				526,17
T.V.A. a 10,00%				52,61
TOTAL T.T.C.En EURO				578,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090383

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/08/2025 18H55 C:005120 I:00867
V/REF : 1224
V/Appel du Samedi 30/08/2025 a 18H55

SDC 'Griffon'
C/O Syndic SACVL
36 QUAI FULCHIRON
69005 LYON

V/REF.IMM. 0049
IMMEUBLE : LE GRIFFON -49(Cop)
13, RUE DU GRIFFON
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 08 Septembre 2025

Référence Marché: SACVL/PROX-2023/ASTREINTE

LOCALISATION : ALLEE N0 13, APPEL DE MME REZKALLAH, *0617290630*

MOTIF : PAS D'ECLAIRAGE DANS LES PARTIES COMMUNES

/ LU 01/09/25 A 06H26-

RECU APPEL DE MR MARTY (CADRE) QUI SIGNALE QUE LA GRILLE D'ACCES A
L'IMMEUBLE EST SIGNALEE BLOQUEE CE MATIN CE QUI NECESSITE UN NOUVEAU
DEPLACEMENT EN URGENCE POUR RAISON DE SECURITE SACHANT QUE L'ANOMALIE
ELECTRIQUE OCCASIONE EGALEMENT UN ARRET DES CHAUDIERES
MR MARTY PRECISE QUE L'IMMEUBLE FAIT L'OBJET DE TRAVAUX DE RENOVATIONS
ELECTRIQUES CE QUI PEUT ETRE LIE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur installations électriques.

LE 30/08/2025 A 20H45 :
OUVERTURE PORTE GAINTE TECHNIQUE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE DE LA
SERRURE.
REMISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DES COMMUNS.
CONTROLE MAINTIEN.

LE 01/09 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
NOUS CONSTATONS QUE LE PORTILLON EST OUVERT, MAIS QUE LA PORTE D'ACCES
EST FERMEE

L'IMMEUBLE EST EN TRAVAUX ET QU'UN OUVRIER SUR PLACE A OUVERT LA PORTE
A NOTRE PERSONNEL
ELECTRICITE RETABLIE A L'ARRIVEE DE NOTRE PERSONNEL

NOUS AVONS DONC LAISSE LE PORTILLON OUVERT POUR PERMETTRE AUX OUVRIERS
SUR PLACE LE DECHARGEMENT DU LEUR MATERIEL

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CD AB Email envoyé le 05/09/25 a 11H13 Mme N. MEFTAH(Astreint)+GET
DT AB Email envoyé le 01/09/25 a 15H32 M. A. SELLAMI

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0001-Prise en Charge de l'appel	1			Pour mémoire
1,00	WE0003-Supl.P.C Appel Lu-Ve 22h-7h+SDJF	1	100,80		100,80
1,75	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	1	63,00		110,25
1,75	WE0009-35 Supl.H(s)a113% Soir/Sa>12h/DJF	1	71,19		124,58
1,50	WE0035-Heure(s) Electricien + matériel	3	63,00		94,50
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	1	22,68		22,68
1,00	Cylindre(s) EURO 30/30 VARIE (3 clefs)	1	50,68		50,68
1,00	WE0029-Mise en oeuvre véh. électricité	3	22,68		22,68
TOTAL H.T.					526,17
T.V.A. a 10,00%					52,61
TOTAL T.T.C.En EURO					578,78

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.